

Evaluation formative de la mise en œuvre de la Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR)

Résumé

Christian Rüefli

Berne, 24 mai 2023

Impressum

Mandant :	Office fédéral de la santé publique, Service Évaluation + Recherche
Contrat :	142001800
Durée du mandat :	Août 2017 – mai 2023
Direction du projet Büro	Christian Rüefli
Vatter :	
Direction du projet d'évaluation à l'OFSP :	Petra Zeyen (jusqu'à septembre 2018), Gabriele Wiedenmayer (à partir d'octobre 2018), Service Évaluation et recherche
Accompagnement du projet :	Karin Wäfler (jusqu'à décembre 2018), Daniela Müller Brodmann (à partir de janvier 2019), Kathrin Leventhal (à partir d'octobre 2022), OFSP, Section Stratégies, bases et programmes Equipe de projet StAR
Méta-évaluation :	L'OFSP a confié l'élaboration du rapport résumé ici à un mandataire externe dans le but d'obtenir une réponse indépendante et scientifiquement fondée à des questions essentielles. L'interprétation des résultats, les conclusions et les éventuelles recommandations à l'attention de l'OFSP et d'autres acteurs peuvent par conséquent diverger de l'avis et de la position de l'OFSP. Le projet de rapport a fait l'objet d'une méta-évaluation par le service Évaluation et recherche (E+R) de l'OFSP. La méta-évaluation (contrôle de la qualité scientifique et éthique d'une évaluation) s'appuie sur les standards de qualité de la Société suisse d'évaluation (standards SE-VAL). Le résultat de la méta-évaluation a été transmis à l'équipe d'évaluation et pris en compte dans le présent rapport.
Commande :	Office fédéral de la santé publique, Service Évaluation et recherche (E+F), 3003 Berne www.bag.admin.ch/rapports-evaluation
Traduction :	Traduit de l'allemand par le Büro Vatter
Proposition de citation :	Rüefli, Christian (2023). Evaluation formative de la mise en œuvre de la Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR). Résumé. Berne : Office fédéral de la santé publique.
Adresse de correspondance :	Büro Vatter, Politikanalyse Gerberngasse 27 CH-3011 Bern

Abstract

La Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR) suit l'approche dite One Health. Elle est mise en œuvre conjointement depuis 2016 par les quatre offices fédéraux de la santé publique (OFSP), de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), de l'agriculture (OFAG) et de l'environnement (OFEV). L'évaluation formative apprécie l'état de la mise en œuvre et de la réalisation des objectifs jusqu'à présent, la opportunité des mesures ainsi que l'adéquation du processus de mise en œuvre et de la collaboration. Elle analyse l'influence des facteurs contextuels sur la mise en œuvre de la stratégie, identifie les besoins d'action et d'adaptation et émet des recommandations pour adapter la mise en œuvre de la stratégie.

La mise en œuvre de la StAR est en bonne voie ; depuis 2016, de nombreux progrès et évolutions positives ont été enregistrés. La surveillance des résistances et de l'utilisation des antibiotiques a été renforcée. Dans le cadre de projets de recherche, de nouvelles connaissances ont été acquises et les possibilités de surveillance intégrée de la résistance ont été développées. C'est dans le domaine de la médecine vétérinaire que l'on observe les plus grands changements dans le sens des objectifs de la stratégie. En comparaison, les mesures StAR et les changements de comportement sont moins répandus dans la médecine humaine et dans l'élevage d'animaux. Dans ces domaines, les groupes cibles sont partiellement moins enclins à mettre en œuvre des mesures préventives ou à adapter l'utilisation d'antibiotiques, les incitations à le faire sont plus faibles et les obstacles réglementaires et structurels rendent la mise en œuvre des mesures plus difficile. La collaboration entre les quatre offices et avec les partenaires de mise en œuvre fonctionne globalement bien. Jusqu'à présent, l'approche One Health s'est surtout matérialisée au niveau opérationnel. Compte tenu de l'importance de la résistance aux antibiotiques en tant que thème transversal permanent, un pilotage plus actif et coordonné entre les différents domaines devrait également avoir lieu, à l'avenir, au niveau stratégique.

L'évaluation débouche sur neuf recommandations. Celles-ci visent à développer le contenu de la StAR, à encourager l'adoption des mesures et le changement de comportement des groupes cibles et à optimiser le pilotage de la StAR dans le sens de l'approche One Health. Il s'agit ainsi d'améliorer les conditions nécessaires à la réalisation des objectifs stratégiques et des effets escomptés.

Mots clés

Antibiorésistance ; antibiotiques ; santé humaine ; médecine vétérinaire ; santé animale ; élevage d'animaux ; traitement des eaux usées ; prévention des infections ; surveillance ; one health ; évaluation.

Résumé

Introduction

La Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR) sert à faire face au problème croissant de la résistance aux antibiotiques à l'échelle mondiale. Elle vise à garantir à long terme l'efficacité des antibiotiques pour préserver la santé humaine et animale. La StAR comprend 35 mesures réparties en 8 champs d'action (surveillance ; prévention ; utilisation appropriée des antibiotiques ; lutte contre la résistance ; recherche et développement ; coopération ; information et formation ; conditions générales). La résistance aux antibiotiques ne concerne pas seulement la santé humaine et animale, mais aussi l'agriculture, la chaîne alimentaire et l'environnement en raison des flux écologiques de substances. C'est pourquoi la StAR suit l'approche dite One Health. Elle est conçue de manière transversale ; de nombreuses mesures concernent plusieurs domaines à la fois (domaines humain, animal, agriculture, et environnemental).

La StAR a été adoptée par le Conseil fédéral le 18 novembre 2015. Sa mise en œuvre a démarré début 2016 et se fait essentiellement par le biais des sous-projets spécifiques aux domaines humain, animal, agriculture et environnemental. Les offices fédéraux de la santé publique (OFSP), de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), de l'agriculture (OFAG) et de l'environnement (OFEV) sont chacun responsables de manière autonome de la planification et de la mise en œuvre des mesures dans leurs domaines. En outre, des activités intersectorielles sont menées, notamment dans les domaines de la surveillance, de la recherche, de la coordination et de l'information du grand public. L'organisation du projet comprend un comité de projet en tant qu'organe stratégique, la direction générale du projet rattachée à l'OFSP et une équipe de projet coordinatrice composée des directions des quatre sous-projets.

Concept et démarche de l'évaluation formative

L'évaluation formative de la StAR a accompagné sa mise en œuvre depuis août 2017 sur mandat de l'OFSP. Elle devait déclencher un processus d'apprentissage continu chez les personnes concernées et contribuer ainsi à l'amélioration de la StAR et de sa mise en œuvre. Le présent bilan intermédiaire constitue une base pour des adaptations de la stratégie et de sa mise en œuvre. Cinq questions principales ont servi de fil conducteur :

- 1) Quels sont les progrès réalisés ? Quel est le degré de réalisation des objectifs (effectivité) ?
- 2) Les instruments et les mesures de la StAR sont-ils opportuns, cohérents dans le sens de l'approche One-Health et efficaces en ce qui concerne le maintien à long terme de l'efficacité des antibiotiques pour l'homme et l'animal ?
- 3) Dans quelle mesure le processus de mise en œuvre et la coopération entre les acteurs impliqués sont-ils adaptés à la prestation de services ?
- 4) Quels sont les facteurs contextuels nationaux et internationaux qui influencent la stratégie et sa mise en œuvre ?

- 5) Quels sont les besoins d'action et d'adaptation qui découlent des résultats de l'évaluation ?

L'évaluation formative a été mise en œuvre dans des cycles d'évaluation annuels avec différents thèmes prioritaires. L'équipe d'évaluation préparait à chaque fois des données et des informations provenant de diverses sources, soumettait les résultats à la discussion lors d'un atelier d'évaluation avec l'équipe de projet StAR et rédigeait un rapport intermédiaire contenant des recommandations. En règle générale, le comité de projet a été informé des principaux résultats de l'évaluation formative. Le rapport final a rassemblé les résultats de ces rapports intermédiaires et les a mis à jour lorsque cela était nécessaire.

L'évaluation formative de StAR s'appuie sur différentes bases d'information. Les sources centrales ont été le « reporting StAR » sur l'état des mesures, tenu à jour par l'équipe de projet, et des entretiens semi-structurés annuels avec les quatre responsables des sous-projets et la direction générale du projet StAR. D'autres entretiens guidés ont été menés avec 17 interlocuteurs des partenaires de mise en œuvre dans les sous-projets « Être humain », « Animaux » et « Agriculture » et avec quatre spécialistes du thème « One Health ». 29 entretiens avec des chercheurs sur la résistance aux antibiotiques dans le cadre d'un sous-projet spécifique de l'évaluation (rapport sur la motion Graf «Pour une approche systémique de la recherche sur la propagation de l'antibiorésistance dans le cadre de la stratégie One Health») ont également pu être utilisés pour l'évaluation formative. Diverses sources écrites ont fourni des informations pour l'évaluation formative : documents et rapports sur les activités et des produits réalisés dans le cadre de la StAR et sur leur contexte, articles scientifiques spécialisés, études et évaluations sur les mesures StAR ou sur des thèmes liés à StAR, résultats de recherche du programme national de recherche (PNR) 72 «La résistance aux antimicrobiens», sites internet sur la StAR et d'organisations impliquées dans la mise en œuvre, ainsi que la base de données des objets parlementaires Curia Vista de l'Assemblée fédérale.

Résultats de l'évaluation formative

État de la mise en œuvre et progrès

Des activités de mise en œuvre ont été menées dans pratiquement toutes les mesures prévues par la StAR. Certains projets (programmes d'utilisation rationnelle des antibiotiques dans les cliniques vétérinaires, faciliter l'accès à l'expertise) ont été jugés peu pertinents dès le début du processus de mise en œuvre et n'ont pas été poursuivis. Pour certaines mesures, on a renoncé à lancer d'autres activités après les premières clarifications et études. La mise en place d'une surveillance des résistances dans les engrains de ferme et le lisier n'a pas encore été réalisée. Jusqu'à présent, les ressources nécessaires à l'élaboration des bases de cette surveillance faisaient défaut.

Des progrès ont été enregistrés dans tous les champs d'action de la StAR entre 2016 et 2022 :

Dans le domaine de la surveillance, plusieurs centres et institutions sont établis pour collecter et évaluer les données relatives à la surveillance de la résistance aux antibiotiques et à la consommation d'antibiotiques dans les domaines humain et animal et les publier par différents canaux. Sur cette

base, l'OFSP et l'OSAV publient conjointement tous les deux ans le Swiss Antibiotic Resistance Report (SARR). En outre, les données sont présentées de manière interactive sur anresis.ch. Les bases de données de la surveillance ont été continuellement développées. Dans le domaine humain, davantage de données sur les résistances et la consommation d'antibiotiques sont collectées par rapport à 2016 ; la surveillance des prescriptions d'antibiotiques a notamment été intégrée au système de déclaration Sentinella en 2017. L'OSAV a mis en place le système d'information sur la consommation d'antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV), qui permet depuis 2019 une saisie largement complète et des analyses différencierées en conséquence. Les contenus du SARR ont également évolué ; des analyses ponctuelles sont réalisées dans une perspective One Health et, depuis 2018, des données relatives aux prélèvements d'eau sont également publiées. Le Centre national de référence pour la détection précoce des résistances émergentes aux antibiotiques (NARA) a été établi en 2017.

Dans le domaine humain, diverses directives nationales de prescription à caractère de recommandation ont été élaborées et publiées sur une plateforme en ligne, et du matériel d'information destiné aux patients et aux médecins a été élaboré pour promouvoir une utilisation appropriée des antibiotiques. Il n'existe toujours pas de directives ni de mesures contraignantes en cas de recours aux antibiotiques supérieur à la moyenne. Il existe des exigences pour des programmes d'utilisation rationnelle des antibiotiques dans les hôpitaux ; un réseau s'occupe du développement de tels programmes. Depuis 2022, des fiches d'information et des outils de communication sont disponibles pour les cercles de qualité en médecine générale. Dans le cadre de la stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (stratégie NOSO), des directives et des outils ont été élaborés pour la prévention des infections et la lutte contre les flambées dans les hôpitaux. La mise en œuvre du plan d'action sur les vaccinations a été suspendue entre début 2020 et l'été 2022. Une étude sur les mécanismes d'incitation à l'utilisation des antibiotiques a été menée, mais faute de nouvelles connaissances, aucune mesure n'en a été déduite. En revanche, après une étude de faisabilité, le Conseil fédéral a chargé le DFI d'examiner plus en détail la remise d'antibiotiques à l'unité. Les activités de développement de nouveaux antibiotiques et de nouveaux principes actifs se limitent au soutien financier d'initiatives internationales. Jusqu'à présent, l'intensification des efforts de développement de nouveaux antibiotiques dépassait les possibilités de la StAR, car elle nécessitait l'adaptation des mécanismes du marché des antibiotiques. En mars 2023, l'OFSP a examiné une demande pour un projet pilote sur de nouveaux mécanismes d'incitation.

Dans le domaine vétérinaire, outre le SI ABV, d'autres progrès et de nombreux résultats tangibles sont à noter. Plusieurs guides thérapeutiques et un outil en ligne sont disponibles pour soutenir une utilisation appropriée des antibiotiques, des matériaux d'information sur les résistances et des recommandations aux détenteurs d'animaux, des outils et des guides pour la prévention et le contrôle des infections, des guides et un outil en ligne sur les vaccinations, ainsi que du matériel pour soutenir les exploitations d'animaux de rente dans le domaine de la biosécurité. Un manuel visant à renforcer le contrôle des infections pour les cliniques et les cabinets vétérinaires pour petits animaux a été élaboré sur la base des conclusions d'un projet de recherche. Il n'y avait guère de besoin

de prévention et de lutte ciblées contre les flambées. La formation des vétérinaires à l'utilisation des antibiotiques a été développée et des formations de multiplicateurs ont été organisées jusqu'en 2020. L'ordonnance sur les médicaments vétérinaires définit depuis 2016 des directives contraintes sur l'utilisation des antibiotiques. Les bases légales pour un benchmarking et les mesures des cantons en cas d'utilisation d'antibiotiques supérieure à la moyenne sont entrées en vigueur en juillet 2022 et sont maintenant mises en œuvre. Dans le domaine de l'alimentation, il y a eu de la surveillance, quelques travaux de recherche et une campagne générale sur l'hygiène, mais aucune mesure orientée vers des changements.

Les mesures du sous-projet Agriculture sont mises en œuvre dans le cadre de projets pilotes, dont certains sont axés sur le long terme. Ils se concentrent principalement sur les élevages de veaux et de porcs. Un programme de santé dans les exploitations porcines, la mise en place d'un service de conseil en médecine complémentaire, l'élimination de *Staphylococcus aureus* dans les élevages bovins du canton du Tessin et deux projets pilotes visant à tester des systèmes d'élevage économes en antibiotiques dans l'élevage de veaux (Achat direct de veaux à la ferme, veau en plein air) sont achevés. Les projets d'utilisation durable des ressources ReLait, Service sanitaire pour les veaux, Santé de la mamelle et Onglons sains sont encore en cours. Les services de santé animale ont été partiellement réorganisés et développés ; leur financement a été revu. Une fiche d'information sur la réduction de l'utilisation des antibiotiques ainsi que d'autres mesures d'information générales s'adressent spécifiquement aux élevages. La formation et le perfectionnement relèvent de la souveraineté cantonale ; aucune mesure n'a donc été prise dans ce domaine dans le cadre de la StAR.

Dans le domaine de l'environnement, un programme à long terme est en cours depuis 2016 pour l'extension d'environ 135 stations d'épuration des eaux usées (STEP) avec une étape supplémentaire pour l'élimination des micropolluants. D'ici 2040, 70% du volume des eaux usées devraient pouvoir être traités de cette manière (actuellement : 10%). Sur les 20 planifications cantonales nécessaires, 19 sont achevées ; 16 STEP sont déjà aménagées, 42 sont en cours de planification ou de construction.

Dans le cadre de différentes mesures StAR, de nombreux projets de recherche de l'administration fédérale ont été mis en œuvre dans tous les sous-projets afin d'élaborer des bases de connaissances, de procéder à des clarifications ou de développer et de tester des méthodes et des instruments. 45 projets du PNR 72, achevé en novembre 2022, ont généré des connaissances pertinentes pour l'action sur la propagation de la résistance aux antibiotiques dans le système homme-animal-environnement, sur les nouveaux principes actifs et méthodes de diagnostic et sur l'optimisation de l'utilisation des antibiotiques.

Depuis le lancement de StAR, le grand public et les professionnels de la santé ont été informés par différents canaux sur la thématique de la résistance aux antibiotiques. Les supports d'information distribués dans les cabinets médicaux et les pharmacies ainsi que la campagne StAR lancée en 2018 s'adressent au grand public. Cette dernière a été suspendue depuis mars 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 ; une communication de base sur la StAR a repris en octobre 2022.

Réalisation des objectifs

En ce qui concerne la réalisation des objectifs stratégiques de la StAR dans les huit champs d'action, l'évaluation formative aboutit aux conclusions suivantes :

Il n'existe pas encore de surveillance globale et multisectorielle de l'antibiorésistance chez les humains, les animaux, le long de la chaîne alimentaire et dans l'environnement, conformément à l'objectif. D'une part, il manque des données dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement (engrais de ferme, sol) et des denrées alimentaires végétales, et d'autre part, les méthodes ne peuvent pas être facilement standardisées de manière intersectorielle. La collaboration et l'échange de données entre les domaines humain et vétérinaire ont augmenté. Le développement de la surveillance est en grande partie spécifique aux domaines humain et vétérinaire ; il n'est pas piloté et coordonné dans une perspective globale. Le système de laboratoire fonctionne de manière largement satisfaisante.

Dans le champ d'action prévention, les développements visés ont été initiés dans tous les sous-projets. Dans le domaine humain, il existe une stratégie spécifique de lutte contre les infections hospitalières (stratégie NOSO). Il existe surtout des aperçus ponctuels sur la diffusion et l'utilisation de mesures préventives dans le domaine humain et animal, mais peu de relevés complets ou d'études longitudinales sur les évolutions. Une enquête auprès des hôpitaux montre que ceux-ci respectent en grande partie les directives élaborées pour la prévention et le contrôle des infections à VRE (entérocoques résistant à la vancomycine). Les taux de vaccination de la population sont élevés et stables pour la plupart des maladies infectieuses bactériennes ; il manque des données sur la diffusion de la vaccination dans le domaine animal. Les projets pilotes dans le domaine de l'agriculture n'ont pas été mis en œuvre à grande échelle après leur achèvement et n'ont donc guère eu d'impact au-delà des cercles directement impliqués. Les programmes de santé pour les porcs et les veaux (SuisSano, Service Sanitaire Veaux, Onglons sains) ainsi que le service de conseil en médecine complémentaire ont gagné des membres ; la couverture des exploitations avec élevage de porcs est élevée, celle des élevages de veaux est faible. Seule une petite minorité d'élevages recourt aux offres de suivi de troupeau vétérinaire.

Dans le domaine d'action de l'utilisation appropriée des antibiotiques, on trouve dans le domaine humain des directives nationales de traitement et d'autres outils de soutien comme infect.info et des aides à la consultation. Leur mise en œuvre n'est pas obligatoire et aucune information n'est disponible sur leur diffusion dans les groupes cibles. La consommation d'antibiotiques en médecine humaine a tendance à diminuer légèrement dans l'ensemble et a nettement baissé, en particulier pour les antibiotiques critiques du groupe « watch ». Elle est faible en comparaison européenne, mais il existe encore un potentiel d'amélioration pour certains antibiotiques comme les antibiotiques à large spectre (en milieu hospitalier) et les fluoroquinolones (en ambulatoire). Des études indiquent qu'il est encore nécessaire d'optimiser l'adéquation de l'utilisation des antibiotiques dans différents contextes. Dans le domaine vétérinaire, l'évolution vers l'objectif stratégique est conséquente et bien avancée. Il existe des réglementations légales contraignantes concernant l'utilisation des antibiotiques et d'autres mesures sont en préparation. En outre, il existe des directives

thérapeutiques pour toutes les espèces animales, qui sont également disponibles sous forme d'outil en ligne (Antibioticscout). Les volumes de distribution d'antibiotiques (y compris pour les classes d'antibiotiques critiques) sont en baisse permanente depuis 2010.

Les changements visés par le champ d'action de la lutte contre la résistance auprès des groupes cibles sont en cours. Il n'est toutefois pas possible d'évaluer la diffusion et l'utilisation des outils auxiliaires de contrôle des infections et de lutte contre les épidémies, ni dans le domaine humain ni dans le domaine vétérinaire. Dans le domaine humain, les infections dues à des bactéries résistantes aux antibiotiques ont légèrement augmenté dans les hôpitaux entre 2015 et 2019, et les taux de résistance sont à peu près stables depuis 2015. Dans le domaine animal, la situation en matière de résistance varie selon l'agent pathogène, l'espèce animale et le setting étudié. C'est surtout la prévalence du staphylocoque doré résistant à la méticilline (MRSA) chez les porcs d'engraissement qui a augmenté.

L'objectif visé dans le champ d'action recherche et développement a été atteint sur le plan du contenu, la recherche a été intensifiée et les bases visées ont été élaborées. Le PNR 72 a généré de nombreuses connaissances et recommandations pertinentes pour la StAR. Outre les connaissances matérielles, des méthodes et des instruments d'analyse concrets ont été développés, qui peuvent être utilisés dans le diagnostic et la surveillance.

Dans le champ d'action coopération, la coordination intersectorielle se limite à la mise en œuvre opérationnelle des mesures StAR ; au niveau politique et stratégique, elle était encore peu développée jusqu'en 2021. Dans les milieux scientifiques, le PNR 72 a renforcé les échanges interdisciplinaires, la collaboration et la compréhension des interactions systémiques.

Le changement visé par l'information et l'éducation est amorcé, la sensibilisation et la connaissance de la résistance aux antibiotiques ont tendance à augmenter chez les professionnels et dans le grand public. Pour autant que l'on puisse en juger, la disposition à changer de comportement en ce qui concerne l'utilisation des antibiotiques est très élevée chez les professionnels de la médecine vétérinaire, plutôt faible dans l'agriculture et plus élevée en médecine humaine dans le secteur ambulatoire que dans le secteur hospitalier.

Hormis les révisions des ordonnances sur les médicaments vétérinaires, aucune adaptation concrète des conditions juridiques et financières de l'utilisation des antibiotiques n'a eu lieu. La révision de la loi sur les épidémies, actuellement en cours, reprend toutefois de nombreuses préoccupations liées à la résistance aux antibiotiques.

Opportunité des mesures

Des études et des projets du PNR 72 sur les différentes mesures développées dans le cadre de la StAR montrent que celles-ci sont généralement opportuns et efficaces – dans la mesure où les groupes cibles respectifs les adoptent et mettent en œuvre les changements de comportement visés. Sur la base des informations disponibles, il ressort que certaines mesures présentent des défis à cet égard. Cela concerne notamment les directives, les outils et les programmes visant à promouvoir une utilisation appropriée des antibiotiques en médecine humaine, ainsi que les offres de suivi des

troupeaux, les mesures de réduction de l'utilisation des antibiotiques et les adaptations des pratiques d'élevage des bovins ou des veaux. Dans le domaine humain, l'opportunité dépend du setting et de la situation initiale du groupe cible respectif auquel on s'adresse, ainsi que de la conception et de la mise en œuvre de la mesure concrète. En comparaison européenne, la nécessité d'agir pour modifier l'utilisation des antibiotiques dans le domaine humain est jugée plutôt faible en Suisse. Les investissements personnels, techniques et financiers nécessaires à cet effet empêchent en outre de nombreux hôpitaux de mettre en œuvre des mesures de prévention des infections ou des programmes d'utilisation rationnelle des antibiotiques. En médecine vétérinaire, il existe une forte sensibilisation de base à la thématique StAR. On peut supposer que le taux élevé d'atteinte du groupe cible s'explique par les différentes réglementations et les mesures d'information et de formation qui y sont liées. Les directives et les recommandations thérapeutiques sont connues ; selon des études, elles ne semblent toutefois pas avoir une grande influence sur les décisions en matière d'utilisation d'antibiotiques. Des études sur le secteur agricole indiquent que les détenteurs d'animaux de rente sont jusqu'à présent plutôt peu disposés à recourir à un suivi du troupeau ou à procéder à des adaptations de l'élevage. Une partie d'entre eux ne voit pas la nécessité d'agir ; la charge de travail supplémentaire et les investissements nécessaires pour adapter l'exploitation sont d'autres obstacles.

Le concept de la StAR est considéré comme exemplaire de l'approche One Health. Il couvre en principe les principaux domaines du système homme-animal-environnement et implique toutes les disciplines dans lesquelles les antibiotiques jouent un rôle. En ce qui concerne les mesures concrètes, certaines lacunes apparaissent toutefois. D'une part, aucune activité n'est mise en œuvre dans le domaine de l'environnement, à l'exception de l'extension des stations d'épuration des eaux usées, et d'autre part, le domaine des denrées alimentaires est surveillé, mais n'est guère abordé par des mesures orientées vers le changement. Il n'y avait, par ailleurs, pas de raison de le faire. Dans la mise en œuvre concrète, l'approche One Health se manifeste surtout dans le champ d'action de la surveillance, dans la communication intersectorielle et dans la recherche. Pour le reste, la mise en œuvre des mesures StAR se fait principalement de manière spécifique par les offices compétents et dans le cadre des réseaux d'acteurs et des canaux de communication existants et éprouvés. Cela est globalement opportun et efficace compte tenu des structures de collaboration existantes.

Processus de mise en œuvre et coopération

L'organisation du projet tient compte des conditions cadres organisationnelles supérieures de l'administration fédérale. Elle est efficiente et adaptée aux différents niveaux en ce qui concerne les compétences des organes de projet et la répartition en sous-projets spécifiques aux domaines. Les différents organes de projet exercent les rôles prévus par l'organisation de projet. La direction générale du projet, rattachée à l'OFSP, dépend fortement, dans son rôle, du bon fonctionnement des flux d'information et de la volonté de coopération au sein de l'équipe de projet. En 2020, elle était fortement impliquée dans la gestion de la pandémie Covid-19 et n'était donc guère en mesure de jouer son rôle prévu dans la StAR. L'équipe de projet est l'organe central de l'organisation du projet StAR. C'est d'elle que partent la plupart des activités ; c'est vers elle que convergent les

informations. Elle constitue un réseau important pour les échanges intersectoriels informels à bas seuil. Le comité de projet n'a guère pris d'initiatives au cours des premières années de mise en œuvre de StAR, jusqu'en 2020. Depuis l'automne 2021, il assume un rôle de direction stratégique plus important. Le sous-organe One Health n'a guère joué, jusqu'à présent, le rôle de plateforme de réflexion prévu dans l'organisation du projet StAR en raison de la répartition des tâches convenue.

De nombreuses mesures de la StAR sont mises en œuvre dans le cadre de settings, de groupes cibles ou de programmes spécifiques. La subdivision en sous-projets autonomes spécifiques à un domaine est donc judicieuse. L'organisation de projet est opportune pour la mise en œuvre des sous-projets spécifiques à un domaine et pour la coordination des activités opérationnelles transversales. Le StAR est défini comme un projet de mise en œuvre et l'organisation du projet est conçue en conséquence. Au niveau stratégique, les fonctions de direction et de coordination étaient jusqu'à présent plutôt peu développées. Pour des raisons de ressources et en l'absence d'un outil d'information approprié, les organes StAR ne disposaient pas, jusqu'au début de 2022, d'une vue d'ensemble complète et systématique de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la StAR, des lacunes qui s'y trouvent ainsi que des évolutions contextuelles stratégiquement importantes pour la StAR et ses sous-projets dans les différents domaines. Ainsi, les bases d'information pour une direction stratégique commune et transversale dans le domaine de l'antibiorésistance faisaient défaut. L'équipe de projet responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la StAR n'a pu assurer que de manière limitée la coordination entre la StAR et d'autres stratégies et politiques, inciter des services extérieurs aux organes de la StAR à combler les lacunes dans la mise en œuvre de la StAR et influencer le cadre juridique et programmatique de la StAR. Cela n'a été que peu coordonné de manière centrale et intersectorielle par le biais du comité de projet, mais plutôt de manière décentralisée par le biais de l'organisation hiérarchique des différents offices. Les conditions préalables (organisation et compétences, ressources disponibles pour la StAR, intégration dans les processus de l'office, sensibilité, définition des priorités et soutien aux thèmes de la StAR au niveau stratégique) sont relativement bonnes à l'OSAV, plutôt mauvaises à l'OFSP et à l'OFAG et quasiment inexistantes à l'OFEV.

L'approche One Health est principalement incarnée par l'équipe de projet. L'OFEV n'y participe toutefois que ponctuellement, ce qui explique que la perspective environnementale soit sous-représentée dans la mise en œuvre de la StAR. Au niveau stratégique, les bases d'une coordination et d'une action intersectorielles dans l'esprit de l'approche One Health ne sont pas réunies. Il manque un organe qui ait une vision globale et transversale de la thématique de l'antibiorésistance et du développement des politiques qui y sont liées, qui incarne le leadership thématique au sein de l'administration fédérale et vis-à-vis de l'extérieur et qui puisse assurer la coordination transversale au niveau stratégique et mobiliser d'autres acteurs au sein et en dehors de l'administration fédérale. Les principes d'organisation de l'administration fédérale imposent certaines limites à la mise en œuvre de l'approche One Health. Actuellement, la StAR est mise en œuvre dans ces conditions cadre de la meilleure manière possible et de manière pragmatique. Un organe garantissant les fonctions transversales mentionnées au niveau stratégique serait particulièrement important après l'achèvement du projet de mise en œuvre StAR.

La collaboration entre les offices fédéraux et les partenaires de mise en œuvre externes dans les sous-projets fonctionne globalement bien. Les facteurs de réussite sont une collaboration préexistante et bien établie entre un office fédéral et des partenaires de mise en œuvre, un cadre contraint avec des objectifs clairs, une collaboration basée sur le partenariat et le dialogue, une continuité du personnel et des ressources suffisantes en termes de personnel, de temps, d'organisation et de finances des deux côtés. Les obstacles rencontrés sont principalement des problèmes de capacité de la part des partenaires de mise en œuvre. En revanche, en dehors de l'administration et des organisations spécialisées impliquées dans des activités concrètes, peu de parties prenantes soutiennent activement la StAR, s'engagent publiquement en sa faveur, soutiennent la mise en œuvre par leurs propres activités et recherchent la collaboration avec d'autres parties prenantes. A l'exception du domaine vétérinaire, les services cantonaux n'ont pas encore joué de rôle actif dans la mise en œuvre de la StAR.

Evolution du contexte

Différents facteurs et évolutions contextuels soutiennent ou freinent la mise en œuvre et la réalisation des objectifs de la StAR. Au niveau politique, la promotion du développement des antibiotiques et l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en antibiotiques ont été des préoccupations majeures des interventions parlementaires durant la période étudiée (2017 à 2022). L'utilisation des antibiotiques dans le domaine animal et la prise en compte du bien-être animal dans l'agriculture ont également souvent fait l'objet d'interventions. Les discussions politiques et médiatiques liées à plusieurs initiatives populaires ont probablement accru la sensibilisation et la compréhension dans le grand public pour les relations écologiques et donc pour des thèmes comme la résistance aux antibiotiques.

Les bases juridiques, stratégiques et programmatiques définissent les instruments d'action et les ressources pour la mise en œuvre de la StAR et soutiennent ainsi les activités basées sur le volontariat. Le nouvel article sur la qualité dans la loi sur l'assurance-maladie (2021) et les objectifs quadriennaux publiés en 2022 créent un cadre et des incitations pour la mise en œuvre de diverses directives élaborées par le biais de la StAR et de la stratégie NOSO dans les hôpitaux. Depuis le printemps 2022, une révision de la loi sur les épidémies est en cours. Celle-ci ouvre la possibilité de procéder à des adaptations des bases légales importantes pour la StAR.

Dans le domaine animal, deux révisions de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires (2016 et 2022) ont permis d'adapter les conditions cadre de l'utilisation des antibiotiques et de créer des bases légales pour un recensement de la consommation d'antibiotiques et pour des mesures en cas de surconsommation. La nouvelle Stratégie Santé animale en Suisse 2022+ met l'accent sur les maladies infectieuses et les zoonoses et souligne davantage les aspects One Health. Dans la Politique agricole 2022+, le Conseil fédéral vise notamment à promouvoir de manière plus ciblée la santé animale dans son ensemble, y compris le bien-être des animaux dans l'agriculture. En raison de l'opposition politique à d'autres parties de la Politique agricole 2022+, les contributions au système de production versées aux exploitations pour la promotion ciblée de la santé animale sont pour l'instant reportées. Les aides financières pour l'échange de connaissances et pour la nouvelle

organisation Santé animaux de rente Suisse (SANS) sont débattues au Parlement depuis décembre 2022. Dans le domaine de l'environnement, des valeurs limites pour certains médicaments ont été fixées pour la première fois en 2020 dans l'ordonnance sur la protection des eaux.

Sur le plan organisationnel, des changements de personnel sont intervenus à la tête de certains offices fédéraux et départements impliqués dans le projet StAR, ce qui a surtout modifié la composition du comité de projet. Les possibilités et la capacité des quatre offices à mettre en œuvre des mesures StAR, à collaborer avec des partenaires de mise en œuvre et à atteindre les groupes cibles diffèrent en fonction de l'organisation interne, du mode de fonctionnement ou de travail ainsi que des conditions structurelles dans les champs thématiques respectifs (présence et degré d'organisation de partenaires de mise en œuvre potentiels ; accès et relations avec des acteurs externes). En comparaison transversale, ces conditions sont très favorables pour l'OSAV et plutôt défavorables pour l'OFSP et l'OFAG. A l'OFEV, le thème de la résistance aux antibiotiques n'a que peu d'importance ; il n'y a donc guère de ressources disponibles à cet effet.

La pandémie de Covid-19 a entraîné d'importantes restrictions des activités StAR, surtout en 2020. La gestion de la crise était la priorité absolue de l'OFSP. Les activités de campagne et de communication au niveau du projet global ont donc été suspendues pendant une longue période ; diverses activités dans les sous-projets homme, animaux et agriculture ont été entravées ou retardées. Le pilotage opérationnel de StAR a été fortement limité en 2020 ; le pilotage stratégique commun par le comité de projet a été suspendu jusqu'à l'été 2021. La pandémie Covid-19 a toutefois ouvert des opportunités sous la forme de nouveaux contacts, réseaux et formes de collaboration entre l'OFSP et les organisations spécialisées. La mobilisation des capacités de recherche et le développement de méthodes et de capacités de traitement des données dans le domaine du contrôle des infections devraient également profiter à moyen et long terme à la StAR. On peut également supposer que la pandémie a renforcé la sensibilisation de la population aux maladies transmissibles, aux questions de santé publique et à la compréhension du concept One Health. La communication intensive sur les règles d'hygiène et les mesures de protection a probablement favorisé la prévention des infections dans les établissements de santé et au sein de la population.

Nécessité d'agir

En vue du développement, du pilotage et de la poursuite de la mise en œuvre de la StAR, l'équipe d'évaluation estime qu'il est nécessaire d'agir comme suit.

Réfléchir aux résultats de la recherche de manière transversale et les intégrer dans la StAR

Les projets de recherche de l'administration fédérale et le PNR 72 ont élaboré des connaissances pertinentes pour l'action sur la propagation des résistances aux antibiotiques, sur les nouveaux principes actifs, sur les nouvelles méthodes de diagnostic et sur les mesures d'optimisation de l'utilisation des antibiotiques. Ils ont aussi développé et testé des méthodes et des instruments. Les résultats fournissent des impulsions et des bases importantes pour la poursuite et l'adaptation des mesures StAR actuelles, pour l'implication de services de l'administration fédérale supplémentaires dans la mise en œuvre de la StAR et pour l'adaptation des conditions cadre. Il s'impose donc

d'examiner ces résultats de recherche pour en tirer d'éventuelles conséquences pertinentes pour l'action dans le cadre de la StAR. Les bases de connaissances pour les mesures dans le domaine de l'environnement n'ont pas encore été élaborées comme prévues dans la StAR. Une lacune subsiste à cet égard.

Améliorer les conditions organisationnelles pour un développement coordonné et transversal de la surveillance

La surveillance de la résistance est constamment étendue et développée, mais de manière séparée dans chaque domaine. L'initiative pour le développement n'est pas poussée de manière ciblée dans une optique intersectorielle. Dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement, personne ne s'occupe de collecter systématiquement des données. Le séquençage du génome, pour lequel des travaux de mise en place et de développement ont été réalisés dans le cadre du PNR 72, ouvre de nouvelles possibilités pour promouvoir la mise en relation et l'analyse intégrée de données provenant de différents domaines et pour surmonter les obstacles rencontrés jusqu'à présent. Pour faire avancer la création d'une surveillance intégrée de la résistance, visée dans le StAR, il s'agit de piloter le développement du système de surveillance par une seule instance, de manière transversale.

Promouvoir l'adoption des instruments et des mesures StAR auprès des groupes cibles

La mise en œuvre de la StAR est en bonne voie. Des changements ont été initiés dans la médecine humaine et vétérinaire ainsi que dans l'élevage d'animaux de rente, mais ils ne se sont pas encore généralisés. Certains groupes cibles (médecins de premier recours et hospitaliers, directions d'hôpitaux, éleveurs de bovins et de veaux) sont encore peu enclins à mettre en œuvre des mesures dans le sens de la StAR ou font face à des conditions cadre et des structures d'incitation défavorables. Il est donc nécessaire de continuer à encourager les groupes cibles à s'approprier les mesures prises et de maintenir la dynamique de développement initiée jusqu'à présent.

En outre, il n'existe des données complètes et dynamiques qui permettent une évaluation empirique des changements souhaités que relativement à quelques objectifs de la StAR. Ces lacunes devraient être comblées de manière ciblée.

Optimiser les conditions cadre pour les mesures StAR

Dans le domaine des soins de santé et de l'agriculture, en particulier, la mise en œuvre de mesures appropriées d'un point de vue technique, et bien conçues, se heurte à certains obstacles. La conception des instruments de promotion, l'absence de bases légales ou leur coordination insuffisante, le manque d'incitations ou de solutions de rémunération peuvent, par exemple, empêcher la diffusion de projets pilotes dans l'élevage et l'utilisation de nouveaux tests de diagnostic, ou dissuader les groupes cibles d'adopter des mesures dans le sens de la StAR. De tels obstacles systémiques liés au contexte devraient donc, dans la mesure du possible, être supprimés. Afin de soutenir la mise en œuvre de la StAR, les offices fédéraux impliqués devraient, dans la mesure de leurs possibilités, créer des conditions cadre juridiques et programmatiques favorables et coordonner d'autres politiques et stratégies liées à la résistance aux antibiotiques avec la StAR. La révision de la loi sur les épidémies ou le développement de la politique agricole offrent des opportunités à cet égard.

Mobiliser les parties prenantes au niveau stratégique

Outre les offices fédéraux responsables de la StAR et les organisations spécialisées participant à des activités concrètes dans les différents domaines, peu de parties prenantes soutiennent activement la StAR et par leurs propres activités. Les cantons et les organisations centrales, en particulier dans le domaine de la santé, de l'élevage et de l'agriculture, pourraient s'engager davantage à cet égard. S'ils s'expriment publiquement et de manière visible sur la StAR et s'engagent en faveur des objectifs et des mesures, cela devrait également permettre de sensibiliser davantage les groupes cibles à la nécessité des mesures.

Afin de créer des conditions plus favorables aux partenariats de mise en œuvre et au ciblage dans le domaine humain, l'OFSP devrait entretenir des relations durables avec les acteurs importants du secteur de la santé (associations faîtières de la médecine de premier recours, hôpitaux, organisations de patients) et mettre en place une alliance d'acteurs sur le thème de la résistance aux antibiotiques. De la même manière, l'OFAG devrait s'efforcer de collaborer plus étroitement avec les organisations et les acteurs du marché de la production animale, en particulier la filière des bovins et des veaux.

Créer les conditions d'un renforcement de la direction stratégique intersectorielle de StAR

Dans l'organisation actuelle du projet, les fonctions stratégiques sont trop peu développées pour faire avancer les changements systémiques visés par la StAR dans la médecine humaine et vétérinaire et dans l'élevage, et pour surmonter les obstacles structurels à la mise en œuvre. Pour la poursuite de la mise en œuvre de la StAR, il est important de combler les lacunes matérielles dans la stratégie, d'assurer la coordination avec d'autres politiques au niveau stratégique, de créer des conditions cadre et des incitations qui soutiennent les mesures StAR et de mobiliser les parties prenantes en dehors de l'administration fédérale, au niveau stratégique. Ces tâches doivent être assumées par les directions des offices et des divisions impliqués dans la stratégie StAR. En outre, du point de vue de One Health, il manque un organe qui regroupe ces fonctions et qui dispose d'une vue d'ensemble transversale de la thématique et des politiques qui y sont liées, qui incarne le leadership thématique pour la résistance aux antibiotiques et qui dispose des possibilités d'harmoniser les stratégies et les politiques au niveau stratégique, ainsi que d'initier et de piloter des processus transversaux. L'organisation du projet devrait donc être adaptée. Un organe de direction intersectoriel au niveau stratégique devrait exercer les tâches mentionnées et disposer des moyens nécessaires à cet effet. La direction générale opérationnelle responsable de la mise en œuvre de la StAR doit toujours disposer d'une capacité d'action suffisante pour s'acquitter de ses tâches. Pour ce faire, elle a besoin de ressources suffisantes, d'un soutien administratif et d'un outil d'information systématique et rigoureusement mis à jour qui lui donne une vision globale et transversale de l'état de mise en œuvre de la StAR, de l'évolution du contexte et des conditions cadre juridiques et stratégiques. Dans l'organisation hiérarchique des offices fédéraux impliqués dans la StAR, les voies d'information et de décision entre les directions des sous-projets et les niveaux hiérarchiques responsables des décisions stratégiques devraient être assurées afin que les préoccupations de la StAR puissent être intégrées dans les processus des offices. Les directions d'office peuvent soutenir cette

démarche en accordant une priorité stratégique aux thèmes de la StAR et en les intégrant par exemple dans les objectifs de l'office, si ce n'est pas déjà le cas.

Recommandations

Neuf recommandations formulent des objectifs pour adapter la conception et le pilotage des sous-projets et des mesures, pour adapter l'organisation des projets et pour créer des incitations et des conditions cadre favorables. Elles se focalisent sur des aspects stratégiques pertinents et visent à optimiser la mise en œuvre et la réalisation des objectifs de la StAR ou à créer de meilleures conditions pour y parvenir.

Recommandations pour la conception et le pilotage de sous-projets et de mesures

► **Recommandation 1 : Réfléchir ensemble aux résultats de la recherche sur la résistance aux antibiotiques et aux mesures, et les intégrer dans la StAR lorsque cela est pertinent.**

Destinataire : équipe du projet StAR

L'équipe de projet doit réfléchir ensemble aux résultats de la recherche sur les thèmes de la StAR obtenus dans le cadre de la recherche de l'administration fédérale et du PNR 72 et examiner dans quelle mesure ils suggèrent des adaptations de l'orientation stratégique, des objectifs et des mesures concrètes de la StAR ou de nouvelles mesures. Les directions des différents sous-projets devraient ensuite lancer, au sein de leurs offices fédéraux respectifs, d'éventuelles adaptations des mesures existantes ou de nouvelles mesures.

► **Recommandation 2 : Créer des bases pour évaluer la nécessité d'agir dans le domaine de l'environnement**

Destinataires : Comité de projet StAR ; OFEV

Le comité de projet StAR et l'OFEV devraient s'efforcer de combler les lacunes qui subsistent dans les connaissances sur la contribution des engrains de ferme et du lisier ainsi que des réservoirs dans les sols dans la propagation de la résistance aux antibiotiques et de créer des bases de connaissances afin de pouvoir décider d'éventuelles autres mesures dans le domaine de l'environnement.

► **Recommandation 3 : Prendre des mesures dans le cadre de la gestion de projet afin d'améliorer et de contrôler le ciblage des groupes particuliers.**

Destinataires : équipe de projet StAR ; comité de projet

Afin d'optimiser davantage le ciblage des mesures StAR et d'obtenir des informations à ce sujet, la direction générale du projet et les directions des sous-projets devraient veiller à ce que les éléments suivants soient garantis dans la gestion de projet des différentes mesures :

- Ils devraient mettre en place un système de suivi et collecter, traiter et discuter régulièrement des informations pertinentes pour le pilotage concernant l'atteinte des groupes cibles et les changements au niveau des groupes cibles. Le comité de projet et l'équipe de projet

devraient définir les informations qui revêtent une importance stratégique pour eux et qui doivent être collectées.

- Sur la base des expériences réalisées jusqu'à présent et de nouvelles connaissances sur la situation au niveau des groupes cibles, ils devraient vérifier les objectifs au niveau des effets (outcomes) des différentes mesures et, le cas échéant, les formuler de manière plus différenciée et plus précise, notamment afin de pouvoir transmettre des attentes et des messages clairs aux groupes cibles. Les mesures et leurs objectifs quant aux réalisations (outputs) doivent ensuite être orientés de manière ciblée vers ces objectifs au niveau des effets (outcome).
- Les partenaires de mise en œuvre doivent veiller à ce que les produits et les instruments qu'ils élaborent, tels que les outils de communication, les guides/recommandations ou les aides à la décision, atteignent leurs groupes cibles. Les responsables des sous-projets devraient exiger cela de manière ciblée de la part des partenaires de mise en œuvre et les soutenir dans cette démarche.

► **Recommandation 4 : Déterminer l'utilité et la rentabilité des mesures préventives et les communiquer aux groupes cibles**

Destinataires : équipe du projet StAR

L'équipe de projet devrait développer, sur la base d'études déjà disponibles ou à réaliser, du matériel d'information sur l'utilité et la rentabilité des mesures de réduction de l'utilisation des antibiotiques et de prévention des infections chez l'homme et l'animal pour les institutions et exploitations individuelles, pour l'économie nationale et pour la société, et l'utiliser pour la communication à des groupes cibles qui étaient jusqu'à présent sceptiques vis-à-vis de telles mesures.

Recommandations sur l'organisation du projet et la collaboration

► **Recommandation 5 : Renforcer les fonctions stratégiques dans l'organisation de projet StAR**

Destinataires : OFSP, OSAV, OFAG, OFEV ; comité de projet StAR ; direction générale du projet

Les autorités fédérales responsables de la StAR devraient veiller à ce que les éléments suivants d'une direction stratégique intersectorielle commune soient présents dans l'organisation de projet pour le pilotage et la mise en œuvre de la StAR :

- Il devrait y avoir un organe permanent au sein de l'administration fédérale qui adopte une vision globale et transversale de la thématique de la résistance aux antibiotiques, qui exerce un rôle de direction stratégique dans ce domaine, qui se charge de l'élaboration coordonnée des conditions cadre juridiques et programmatiques dans les domaines concernés, qui associe les cantons et les principales parties prenantes et qui se charge des adaptations et du développement de la StAR au niveau stratégique.
- La direction opérationnelle globale du projet de mise en œuvre de la StAR doit toujours disposer d'une capacité d'action et de ressources suffisantes pour mener à bien ses tâches

et devrait également être en mesure d'adopter une perspective stratégique. Pour ce faire, elle a besoin d'une vision globale et transversale de l'état de la mise en œuvre de la StAR, de l'évolution du contexte et du cadre juridique/stratégique de la StAR.

- Le rôle futur du sous-organe One Health dans la conception et la mise en œuvre de la StAR et ses relations avec les organes de la StAR et les services compétents des offices OFSP, OSAV, OFAG et OFEV doivent être clarifiés.

► **Recommandation 6 : Impliquer davantage les parties prenantes stratégiques dans la mise en œuvre**

Destinataires : équipe de projet StAR/directions de sous-projets

L'équipe de projet ou les directions des sous-projets devraient impliquer davantage les acteurs stratégiquement importants dans les différents sous-domaines, tels que les directions d'hôpitaux, la FMH en tant qu'organisation faîtière du corps médical ou les organisations sectorielles de la production animale, dans la mise en œuvre de la StAR et discuter avec eux des moyens appropriés de s'adresser aux groupes cibles et de mettre en œuvre des mesures. Ces acteurs devraient être motivés à s'engager activement et publiquement dans le thème de la résistance aux antibiotiques, à s'engager en tant que multiplicateurs pour la StAR et à augmenter la sensibilisation à la résistance aux antibiotiques au sein de leurs cercles et à encourager l'adoption des mesures de la StAR.

► **Recommandation 7 : Créer les conditions organisationnelles et conceptuelles nécessaires à la mise en place d'une surveillance intégrée des résistances dans tous les domaines**

Destinataires : Comité de projet StAR ; équipe de projet StAR

Les offices responsables de la StAR (OFSP, OSAV, OFAG et OFEV) devraient développer une vision commune des objectifs et de la forme d'une surveillance intégrée des résistances dans tous les domaines, mettre en place un processus de développement de la surveillance et définir des responsabilités claires pour la conduite et la mise en œuvre coordonnées de ce processus ainsi que pour le pilotage transversal de la surveillance. Les conclusions et les impulsions du PNR 72 concernant la conception d'une surveillance «One Health» (utiliser le séquençage du génome et la surveillance des eaux usées comme méthodes de surveillance ; collecter les métadonnées des échantillons afin de permettre des liens entre les données) devraient être prises en compte dans ce processus.

Recommandations pour la création d'incitations favorables pour les groupes cibles des mesures StAR

► **Recommandation 8 : Améliorer les conditions cadre pour promouvoir la santé animale**

Destinataires : OFAG ; OSAV ; Comité de projet StAR ; équipe de projet StAR

L'OFAG et l'OSAV devraient, dans la mesure de leurs possibilités, créer les conditions permettant de diffuser et de mettre en œuvre le plus largement possible dans l'élevage les résultats des projets pilotes de promotion de la santé animale. Ils devraient renforcer les possibilités de promotion de

la santé animale par le biais des structures régulières de la politique agricole, éliminer les contradictions potentielles entre les différentes bases légales et créer, en collaboration avec les acteurs de la branche de toute la chaîne de production et de mise en valeur agricole, des incitations à promouvoir la santé animale et la prévention des infections et, le cas échéant, à adapter les conditions d'élevage dans les exploitations.

► **Recommandation 9 : Améliorer les conditions cadre pour les mesures StAR dans le secteur de la santé**

Destinataires : OFSP ; Comité de projet StAR ; équipe de projet StAR

L'OFSP devrait, dans la mesure de ses possibilités, aménager les conditions cadre du système de santé de manière à ce qu'elles favorisent la mise en œuvre des mesures StAR par les groupes cibles. Il devrait profiter de la prochaine révision de la loi sur les épidémies pour optimiser le cadre réglementaire de la mise en œuvre de la StAR. Il devrait, en accord avec la stratégie NOSO, examiner avec les cantons les possibilités d'inciter et de soutenir les hôpitaux à mettre en œuvre de manière plus conséquente les mesures de prévention des infections et de l'utilisation rationnelle des antibiotiques (antibiotic stewardship). La division assurance maladie et accidents devrait examiner les possibilités de réglementer le remboursement des tests diagnostiques et des prestations de conseil visant à promouvoir une utilisation appropriée des antibiotiques, et créer les bases juridiques d'un monitorage des prescriptions d'antibiotiques dans les soins de base sur la base des données de facturation.